## Caractère de la Grammaire Basque

Discours prononcé devant l'Académie Royale d'Amsterdam

PAR.

C.-C. UHLENBECK

Même un touriste indifférent pour ce qui concerne la langue et les mœurs des habitants des Basses-Pyrénées et du territoire espagnol adjacent, ne peut manquer, s'il a choisi celte contrée pour théâtre de sou excursion, d'être frappé d'entendre, mêlés aux sons romans qui lui sont familiers, parfois dominant ceux-ci, les accents d'une langue tout à fait différente, d'un rhythme et d'une tonalité qui le déconcertent. Suit-il un sentier solitaire dans la montagne, il s'entendra saluer d'un Egun on jauna amical, mais inintelligible pour lui; erre-t-il dans l'aimable, mais monotone Cambo, il remarque des villas aux noms de Harrieder ou d'Etchegorria; lit-il à Irun les noms des rues, il s'étonne, non pas de découvrir le nom espagnol de Paseo de Colon, mais bien devant celui de Kolonen ibiltalde lekua; si, à Saint-Sébastien, il prête attention aux enseignes des magasins, il est, frappé des noms de famille, souvent pompeux, mais qui n'ont rien d'espagnol, portés par ces rejetons de la madre España. Que dire des noms de villages et de vallées, de ruis-

seaux et de-montagnes? Même un touriste peu instruit reçoit, nécessairement l'impression que vivent dans ces lieux les réminiscences d'un passé noyé dans les brumes et l'écho de langues inconnues. S'il a en lui plus qu'un coeur de marchand, il se sentira gagner par un sentiment mélancolique à la pensée que ces dernières résonances de ce qu'ont été une fois l'Ibérie et l'Aquitaine sont sur le point de s'évanouir par la faute de gouvernements à courte vue. Le langage propre à une minorité ne trouve pas plus que ses droits grâce aux yeux des gouvernants. L'Espagne cléricale ne fait rien en faveur de l'ancienne langue de la Vizcaya et du Guipuzcoa et se préoccupe bien plutôt de les faire disparaître comme les fueros de ces nobles et loyales provinces. Mais les Basques de ce côté-ci des Pyrénées ne se voient pas moins que les pêcheurs de la Bretagne gênés dans l'emploi de leur langue par un gouvernement libéral. «On nous poursuit, mais nous ne nous rendons pas encore», me disait le curé d'un village, qui persévérait à prêcher en basque, et dans le même village j'ai entendu de claires voix d'enfants, à l'occasion d'une première communion, chanter des cantiques basques. Pour vous aider à vous faire quelque idée du son de cette langue, telle qu'on la parle dans le Pays de Labourd, je vous ferai entendre quelques couplets d'un de ces cantiques de communion (1). Ma prononciation n'est qu'approximative, car il y a des sons difficiles à reproduire pour qui vient du dehors. Ainsi je me figurais avoir attrapé l's supradentale, lorsqu'on me fit la remarque décourageante: «Vous n'avez pas les mâchoires» (2). Ma reproduction ne sera donc qu'un à peu près.

> Haurrak altcha bihotzak zuen Jainkoari; Humilia zaitezte Jesus maiteari.

O Birjina Maria, gure Ama ona, Guretzat othoitz zazu zure Seme Jauna!

<sup>(1)</sup> Ce sont le premier, le sixième et le huitième couplets du cantique *Haurrak altcha bihotzak*. (Misionetako eta erretretako kantikak, Bayonan, L. Lasserre baithan imprimatua 1898, p. 102 et suiv.).

<sup>(2)</sup> En français dans le texte.

Ah! othoi barkhamendu aita eta ama! Baketurik gohazen Jainkoaren gana!

Ce qui signifie: «Enfants, élevez vos cœurs vers votre Seigneur; humiliez-vous devant le bien-aimé Jésus. O vierge Marie, notre bonne Mère, prie pour nous le Seigneur ton fils! Nous invoquons de vous le pardon, père et mère! Approchons-nous, réconciliés, du Seigneur!»

La poésie basque peut être fortharmonieuse. Pour vous en convaincre, je reproduirai quelques vers provenant du Guipuzcoa. Voici le commencernent d'un petit poème de José Maria de Iparraguirre (1):

Ume eder bat icusi nuben
Donostiaco calean;
Itz erdicho bat ari esan gabe
Nola pasatu parean?
Gorputza zuhen liraña eta
Oñac cebiltzan airean;
Politagoric ez det icusi
Nere beguiyen aurrean.

En français: «J'ai vu une belle fille dans la rue de Saint-Sébastien; aurais-je pu passer sans lui dire un petit mot? Elle était svelte de corps et ses pieds traversaient l'air; rien de plus agréable n'est jamais venu sous mes yeux».

Voici aussi la fin d'un poème musical d'Indalecio Bizcarrondo (Vilinch) (2) :

Zu zeralaco meriyo baldin Juaten banaiz lur azpira, Guero damuba eta malcuac Alperric izango dira: Beiñ juan esquero ogen birtutez Berriz ez niteque gira, Ori guertatu baño lenago Izazu nitzaz cupira.!

<sup>(1)</sup> Nere maitiarentzat, «A ma bien-aimée», dans José Manterola, Cancionero Vasco, Poesias en lengua Euskara, I, 1 (San Sebastian, Juan Osés, Nov. 1877). p. 9 et suiv.

<sup>(2)</sup> Ce poème est intitulé *Izazu nitzaz cupira*, «Aie pitié de moi». On le trouve dans José Manterola, I.c.II, 1 (San Sebastián, Juan Osés, Avr. 1878), p. 42 et suiv. La division des mots *juan esquero* (= *juanez*+*gero*) est fautive, mais j'ai cru devoir conserver la manière d'écrire de Manterola.

En traduction: «Quand par ta faute je descendrai sous terre, le repentir et les larmes ne serviront ensuite de rien; quand je serai parti, la puissance de ces larmes ne pourra pas me faire revenir; aie donc pitié de moi avant que cela arrive!»

Voici une chanson populaire, veuve de sentimentalité, mais pourtant caractéristique; j'en donne la première moitié (4):

Iru damacho Donostiaco Errenterian dendari iosten ere badaqite baño ardua edaten obeqi.

Iru damacho Donostiaco irurac gona gorriac Sartzen dirate tabernan eta irtetzen dira ordiac.

Donostiaco nescachachuac calera nai dutenian ama estago piperric eta banua salto batean.

Iru damacho Donostiaco eguin eidute apostu nore ardo gueiago eran eta cein guchiago moscortu.

Ce qui signifie: «Trois petites dames de Saint-Sébastien, couturières à Renteria, s'entendent mieux à boire le vin qu'à coudre. Trois petites dames de Saint-Sébastien, toutes trois robes rouges, entrent dans l'auberge et en ressortent ivres. Les jeunes filles de Saint-Sébastien disent, quand elles veulent sortir: Mère, il n'y a point de poivre; je ne ferai qu'un saut pour en aller chercher. Les trois petites dames de Saint-Sébastien, dit-on, ont gagé a qui serait le moins ivre après avoir bu le plus de vin.»

Mais je n'insiste pas; car ce n'était, pas mou intention de vous entretenir de la poésie basque, mais plutôt de vous donner quelque idée de

<sup>(1)</sup> Communiqué en son entier par C.A.F. Mahn, Denkmäler der baskischen sprache, Berlin, 1857, p. 80.

la grammaire basque. Je risque, il est vrai, que quelques-uns d'entre vous ne jugent ce sujet trop aride. Où ai-je pris alors le courage de réclamer quelques instants de votre attention pour une langue confinée dans un territoire fort restreint, dont les documents écrits ne remontent pas à quatre siècles complets (1), dont la littérature est des plus maigres et qui est condamnée à disparaître avant qu'il soit fort longtemps? Mon courage me vient de ce que je suis convaincu de votre sympathie à tous pour les petits peuples à nationalité originale et des regrets aveclesquels en ce temps de nivellement général vous voyez s'aplanir les reliefs, s'effacer, dans les langues aussi, ce qui est original et individuel. Il existe un second motif pour lequel le basque a des droits à votreintérêt et à celui de quiconque n'est pas indifférent pour l'histoire de l'Europe. C'est le fait que le basque se trouve absolument isolé dans un milieu entièrement roman. Depuis que Wilhelm von Humboldt nous a appris par ses recherches sur les anciens noms d'endroits en Espagne et dans le Sud de la France (2) que les Basques sont un reste non romanisé des anciens Ibériens et Aquitains, la langue basque a acquis une grande importance pour l'ethnologie de l'antiquité. Les Ibériens et les Aquitains appartenaient-ils à une race spéciale et leur langage à une souche à part, ou bien avaient-ils des cousins de l'autre côté de la mer Méditerranée, comme le pensent, par exemple; Giacomino et Georg von der Gabelentz en se fondant sur des comparaisons linguistiques un peu hâtives (3)? Ou bien encore avaient-ils des rapports de parenté avec d'autres peuples, très différents? Pour le moment on ne saurait rien dire de certain à ce sujet, quoique il existe des indications qui tourneraient nos regards vers l'Afrique. Il n'est pas impossible qu'un jour on n'établisse que le

<sup>(1)</sup> Hors quelques bagatelles sans importance, les poèmes de Bernard Dechepare (1545) nous présentent le plus ancien basque connu. La traduction du Nouveau Testament par Jean de Liçarrague, beaucoup plus importante, ne date que de 1571.

<sup>(2)</sup> W. von Humboldt, Prüfung der untersuchungen über die urbewohner Hispaniens vermittelst der vaskischen sprache, Berlin 1821. Il va sans dire que cet ouvrage a bien vieilli. Beaucoup des interprétations sont insoutenables; pourtant il en reste plusieurs de probantes.

<sup>(3)</sup> J'estime aussi prématurée la tentative faite par Alfredo Trombetti pour démontrer l'origine commune de toutes les langues, quoique ce me soit un plaisir de reconnaître que son admirable livre renferme un grand nombre de remarques qui pourront exercer une influence heureuse sur la marche progressive de la science du langage. Il n'en reste pas moins vrai que la comparaison définitive des différentes familles de langues ne sera pas possible tant que l'on n'aura pas reconstitué les langues mères d'où sont sortis l'ouralo-altaïque, le sémitico-chamitique, etc., or la reconstruction, «con sufficiente esatezza», excepté peut-être l'indo-européen primitif, est pour le moment un idéal hors d'atteinte (comp. L'unità d'origine del linguaggio, Bologna, 1905, p. 20.)

basque, l'ancienne langue de l'Ibérie et de l'Aquitaine, rentre dans la classe chamitique des langues sémitico-chamitiques. Il faudra néanmoins bien du temps encore avant que la preuve puisse être donnée. En effet, malgré tout ce que l'on doit à des hommes tels que van Eys et Vinson, le prince Bonaparte et Schuchardt, le basque n'a pas encore été suffisamment étudié, et quant à une grammaire comparée du chamitique, pour ne pas parler du sémitico-chamitique, qui approche de celle des langues indo-européennes, il n'en est pas question. Pourtant, ce qui n'est pas possible actuellement, peut le devenir, et en tout cas nous sommes heureux de posséder dans le basque un moyen de mettre au jour d'anciennes affinités ethniques.

Certains groupes de mots vous feront mesurer la distance qui sépare le basque des langues qui l'entourent, et vous vous convaincrez de l'erreur de ceux qui lui attribuent de la parenté avec le celte de la Bretagne. Le breton, tout différent qu'il est du français, trahit immédiatement son caractère indo-européen, mais le basque et surtout son système verbal si curieusement nuancé font une impression qui n'a rien d'indo-européen, et qui rappelle sous certains rapports le sémitico-chamitique, sous quelques autres les langues de l'Extrême-Occident.

Je réclamerai en premier lieu votre attention pour les numératifs, qui présentent une combinaison du système décimal avec le vigésimal. Comme pour dix, le basque a un mot simple pour vingt; les nombres 40, 60, 80 sont désignés par des mots composes renfermant l'idée de «de nouveau vingt, trois fois vingt, quatre fois vingt» (comparez le français *quatre-vingts*); quant à 30, 50, 70, 90, on les exprime par la combinaison 20+10, 40+10, 60+10, 80+10 (comp. le français *soixante-dix*, *quatre-vingt-dix*, à coté de *septante* et de *nonante*). Les principaux noms de nombre sont les suivants :

- 1. bat. Ce mot ne rappelle aucun équivalent dans d'autres langues.
- 2. bi, biga, bida. La ressemblance avec le latin bis, de \*dwis, est accidentelle, car biga, bida font voir que bi a perdu à la fin une autre consonne que l's. Le génitif indéterminé est biren, ce qui permet de conjecturer que bi est venu de \*bir, et que dans biga et bida nous avons le passage de l'r au g et au d, phénomène très ordinaire dans le basque (1). Toutefois, si l'r de biren se trouvait ne pas être primitif, il s'expliquerait par l'influence de thèmes en r authentiques.
  - 3. hirur, iru. Il semblerait que -u(r) est un suffixe, car le nom de

<sup>(1)</sup> Voy. mes Beiträge zu einer vergleichenden lautlehre der baskischen dialecte, Amsterdam 1903, p. 59 et suiv.

nombre ordinal est heren (à côté de hirurgarren, irugarren). Hirur a un faux semblant du hongrois három (==vogoule korom, xurum, finnois kolme, etc.).

- 4. laur, lau. Peut-être -u(r) dans lau(r) est le même élément que dans (h)iru(r).
- 5. bortz, bost. La forme qui contient l'r est sans doute la plus primitive.
- 6. sei, seir-(ak). Si la forme antique de sei a été terminée par un r, cela atténue considérablement la ressemblance de ce nom de nombre avec ceux quel 'on trouve pour 6 dans les langues indo-européennes et sémitico-chamitiques;même dans le cas où dans le pluriel seirak l'r ne serait pas organique, on ne devrait pas attacher une grande importance à une coïncidence de sons aussi superficielle. C'est ainsi que le nom de nombre pour 6 eu hébreu offre une grande ressemblance avec les équivalents dans leslangues indo-européennes, mais que nous voyons la ressemblance s'effacer quand nous reconstruisons le sémitique primitif et l'indo-européen primitif.
- 7. zazpi. Le rapport du son de zazpi avec le nom de 7 en copte a souvent déjà attiré l'attention. Il y a d'autres mots basques qui rappellent fortement le copte; par exemple azari, renard, berri, nouveau. Les cas de ce genre ont motivé l'hypothèse que le basque serait parent des langues de l'Afrique septentrionale; en effet, il est difficile de penser ici à une rencontre fortuite, quoiqu'il soit prématuré de tirer d'un petit nombre de mots des conséquences de haute portée. En tout cas, je ne crois pas que pour des mots de ce genre il faille, comme le fait Arno Grimm (1), conclure à des emprunts, surtout pas pour berri, que sa présence dans des noms de villes montre avoir appartenu dans l'antiquité à la langue des Aquitains et des Ibériens. De plus il n'arrivera pas facilement que l'on emprunte à une langue étrangère un mot pour signifier nouveau.
  - 8. zortzi. Je ne connais pas de points. de rapprochement.
- 9. *bederatzi*. La syllabe *-tzi* dans ce mot et dans le précédent pourrait bien être un suffixe.
- 10. hamar, amar. Les noms de nombres de 11 jusqu'à 29 sont des composés de hamar, par exemple hamabi, amabi, douze, hamuhiru, amairu, treize. La seconde moitié du nom pour onze, hamaika, hameka, présente une difficulté, car on se serait attendu à \*hamabat; quant à

<sup>(1)</sup> Arno Grimm, Ueber die baskische sprache und sprachforschung, Ratibor 1884, p. 37.

dix-neuf, *hemeretzi*, ce nom a l'air étrange, ais sans doute il a été formé de \*hamar-bederatzi.

20. hogei, hogoi, ogei. Ceci ressemble quelque peu au cymr. uceint, ugain, corn. ugens, ugans, ugons, bret. ugent, mais ces mots britanniques, ainsi que l'irlandais fiche, se rapportent á une forme primitive du vieux-celte, qui se rattache étroitement au latin vīgintī (1). Si (h)ogei, hogoi avait quelque parenté avec ugent, ce devrait être du fait d'un emprunt au celte; mais cela n'est pas possible, puisque le mot celte avait dans l'antiquité un tout autre son que maintenant dans les dialectes britanniques. Nous pouvons par conséquent légitimement admettre que (h)ogei, hogoi et ugent n'ont rien en commun.

100. *ehun, eun.* Ce mot a probablement été emprunté au gothique *ain hund,* en même temps que d'autres mots germaniques (par exemple *urki, burki* bouleau, camp. v.-h.-a. *birihha*, v.-n. *björk* etc., et *bargo*, cochon sevré, comp. v.-h. a. *barug*, v.-n. *börgr*, etc., cochon châtré). Pour 1000 les Basques emploient le mot roman.

Vous voyez que les noms de nombres basques, pour autant qu'ils ne proviennent pas de source indo-européenne, n'ont que très peu de points de contact avec la branche linguistique à laquelle nous appartenons. Il en faut dire autant des pronoms d'aspect assez sémitique. Le pronom de la première personne singulier est ni, qui rappelle  $\hat{a}ne$  des Bišari,  $\hat{a}ni$  des Somali-Galla et aussi  $\tilde{a}n\bar{i}$  de l'hébreu (2); toutefois il sera difficile d'attribuer à ces rapprochements une grande force probante, si l'on remarque que dans les langues des Algonquins aussi la notion «je» s'exprime au moyen de la forme ni(n) ou d'autres analogues (3). Semblablement le pronom de la seconde personne singulier hi, qui en face du suffixe personnel transitif -k se ramène à \*ki, nous fait involontairement penser au sémitico-chamitique, dans lequel -k(a) est bien connu comme suffixe possessif (4), quoique dans ce cas encore les Algonquins avec leur ki(n) pour pronom de la seconde personne affaiblissent la portée de la coïncidence (fi). Mais les pronomscorrespondants

<sup>(1)</sup> Wh. Stokes, Urkeltischer sprachschatz, Göttingen 1894, p. 279.

<sup>(2)</sup> Comp. H. Zimmern, Vergleichende grammatik der semitischen sprachen, Berlin 1898, p. 56 et suiv.

<sup>(3)</sup> Comp. Fr. Müller, Grundriss dei. sprachwissenschaft, II, Abt. I, p. 197; Bishop Baraga, Grammar of the Otchipwe language, Montréal 1878, p. 40 et suiv., 55 et suiv.; J. Horden. A grammar of the Cree language, London 1881, p. 11 et suiv.; J. W. Tims, Grammar and dictionary of the Blackfoot language, London 1889, p. 6 et suiv.

<sup>(4)</sup> Comp. H. Zimmern 1. c., p, 64.

<sup>(5)</sup> Comp., outre Fr. Müller, Baraga, J. Horden. J. W. Tims aux endroits cités, Arno Grimm, l. c., p. 38, qui a déjà sigualé la ressemblance des pronoms basques et algonquins.

pluriels, gu, nous, et zu(ek), vous, ne ressemblent pas à ceux de l'Afrique septentrionale et le seul parallèle qui me vienne à l'esprit, est le suffixe des Esquimaux de la première personne duel et pluriel -gu- (guk,-gut) (1). Il faut donc avouer que ces coïncidences de sons n'ont pas grand poids. Qui oserait admettre sur des données aussi faibles une parenté entre quelque langue de l'Amérique du Nortd et le basque? Je ne m'étendrai pas sur les autres pronoms, mais je ferai remarquer en passant que le basque a des pronoms et des adverbes corrélatifs, dans lesquels le h- a une force démonstrative (2), et. 1'n- une force interrogative. Cependant le h- démonstratif est provenu de k-, comme le démontrent des formes dialectales découvertes par le prince Bonaparte dans des vallées écartées des Pyrénées (3); il ne peut donc être question d'une parenté éloignée avec l'arabe hūa, hīa, l'hébreu hū, hī, etc., tant que l'on n'aura pas ramené le h de ces pronoms sémitiques à un k plus ancien, ce qui probablement ne sera jamais permis (4). Quant à l'n- interrogatif de nor, nola, non. noiz, je ne sauraisavec quoi le comparer, de même que les pronoms interrogatifs zein et zer ne réveillent en moi aucun souvenir des langues sémitico-chamitiques ou d'autres.

Un troisième groupe de mots au moyeu desquels je désire vous rendre manifeste l'isolement linguistique du basque est formé des noms indiquant les degrés de parenté. Pour père et mère cette langue a les mots enfantins *aita* et *ama*, dont les types sont répandus sur toute la surface du globe. *Anaye*, frère, semble appartenir à la même catégorie; mais le basque a pour sœur du frère et pour sœur de la sœur les mots caractéristiques *arreba* et *ahizpa* (*aizpa*, *aizta*,), qui renferment évidemment le

<sup>(1)</sup> Voyez la tabelle dans S. Kleinschmidt, Grammatik der grönländischen sprache, Berlin 1851, et pour les autres dialectes esquimaux Th. Bourquin, Grammatik dei Eskimo-sprache... an der Labradorküste, London 1891, p. 70, 110; E. Petitot Vocabulaire français-esquimau, dialecte des Tchiglit, Paris 1876, p. XLIII (-pu-); F. Barnum, Grammatical fundamentals of the Innuit language... of Alaska, Boston-Londres 1901, p. 69, 117(-kħ-).

<sup>(2)</sup> Les pronoms démonstratifs haur (hunek, hori (horrek), hura (haurk) ont pour la signification entre eux un rapport analogue à celui des pronoms sanscrits ayám; esá:sá (comp. K. Brugmann, Die demonstrativpronomina der indogermanischen sprachen, Leipzig 1904, p. 38 et suiv. 73 et suiv., 20 et suiv.). Naturellement l'article (qui est aussi pronom dans le vizcayen) -a (-ak), déduit de \*har (hark), a la même deixis que hura (hark). Comp. l'antithèse nik ikusten dedan onek: hik ikusten duan orrek: ikusten duena (Jhr. W. J. van Eys, Grammaire comparée des dialectes basques, Paris 1879, p. 479. Onek et orrek sont les formes employées dans le Guipuzcoa pour hunek, horiek.

<sup>(3)</sup> Prince L.-L. Bonaparte, Etudes sur les trois dialectes basques des vallées d'Aezcoa, de Salazar et de Roncal, Londres 1872, p. 24.

<sup>(4)</sup> Comp. H. Zimmern, l. c., p. 29, 55, 57.

même suffixe -ba(-pa), qui se retrouve dans d'autres noms de parenté; non pas, il est vrai, dans seme, fils, très suspect d'avoir été emprunté au latin sēmen (1), mais bien dans alaba, fille, asaba, ancêtre, ginharreba, beau-père, belle-mère, osaba, oseba, oncle, izeba, izaba, tante, illeba, illoba, neveu, nièce; petit-fils, petite-fille, ugazaba, maître de la maison. Que -ba, soit véritablement un suffixe n'est pas douteux, puisque on peut aussi dire pour tante izeko, izeka, qui ne diffèrent d'izeba que par la terminaison. Il est permis de conjecturer que -ba a une valeur analogue à -ter dans \*pater-, etc., dans l'indo-européen.

Après vous avoir ainsi montré au moyen de trois groupes de mots à quelle grande distance le basque se trouve de notre famille de langues, je réclamerai votre attention pour les traits les plus caractéristiques de la grammaire, afin de vous convaincre que l'Eskuara, comme les Basques nomment leur idiome, représente une phase dedéveloppement beaucoup plus ancienne qu'aucune autre langue de l'Europe occidentale. Le basque se trouve généralement au même niveau que beaucoup de langues incorporantes et polysynthétiques de l'Amérique; mais — et Wilhelm von Humboldt déjà l'a compris — l'on ne doit pas conclure d'un niveau à peu près semblable de développement à une identite d'origine (2).

Je ne vous arrêterai pas longtemps au système phonétique, vu que j'ai consacré il y a deux ans une étude spéciale à ce sujet dans les œuvres de cette académie (3). Le vocalisme est simple et musical, mais n'a rien qui puisse se mettre sur la même ligne que l'harmonie vocalique ouralo-altaïque, quoique les assimilations progressives et régressives n'y soient aucunement inconnues. On trouve sur une grande échelle l'égalisation régressive, qui rappelle l'Umlaut germanique, dans le dialecte de Soule, où l'i s'assimile régulièrement à un  $\ddot{u}$  (de u) de la syllabe suivante, phénomène absolument opposé à l'harmonie vocalique des langues ouralo-altaïques, dans lesquelles justement. les voyelles des terminaisons sont rendues entièrement ou partiellement semblantes à celles de la racine. Eu revanche, des assimilations comme celles en soul. bürdüñ de burdin, soul. zübü de zubi peuvent mieux se comparer avec l'harmonie vocalique (4). Outre les voyelles simples a, e, i, o, u, auxquelles il faut ajouter ü pour le souletin, le basque a encore des composés tautosyllabiques de l'i el de l'u unis comme consonnes aux voyelles qui précèdent.

<sup>(1)</sup> Camp. H. Schuchardt, Zeitschrift fur romanische philologie, XXIX, p. 452.

<sup>(2)</sup> Voy. W. van Humboldt, I. c., p. 173 et suiv.

<sup>(3)</sup> J'ai en vue les Beiträge zu einer vergleichenden lautlehre der baskischen dialecte, cités plus haut.

<sup>(4)</sup> Voy. mes Beiträge, etc., p. 22 et suiv.

Les dialectes basques-français ont aussi devant l'n de véritables diphtongues avec l'i comme second élément, fait auquel je n'ai pas suffisamment fait droit dans mon étude sur le système phonétique. Dans des mots tels que arrain(a), baino, on entend le même ai que dans aita. Mais il y a des dialectes dans lesquels ain est devenu  $a\tilde{n}$ .

Si nous passons aux consonnes, nous serons en premier lieu frappés de la répugnance contre les combinaisons compliquées de consonnes; même l'union d'une muette avec une liquide est contraire au caractère de la langue, tandis que les combinaisons inverses sont très ordinaires. Le basque ne supporte pas d'r au commencement des mots, et les recherches de Schuchardt ont fait voir que les mots de basque pur ne commencent pas ou ne commencent que des plus rarement par un p(1). J'ai l'impression que le t aussi ne figure qu'exceptionnellement comme lettre initiale de mots indigènes. Une différence frappante des dialectes basques-français et basques-espagnols consiste dans la présence au nord des Pyrénées des consonnes aspirées ph, th, kh, rh, lh, nh, représentées par des consonnes non aspirées en basque-espagnol (2). A cela se ioint que le h qui dans les dialectes basques-français n'est aucunement rare, tant au commencement, des mois qu'entre les voyelles, fait presque défaut sur territoire espagnol. Une autre différence se trouve dans la prononciation du ch, qui sonne comme š en basque-français, et comme tš en basque-espagnol. Quand les Basques-français ont conservé le son tš, comme généralement entre deux voyelles, ils l'écrivent tch (3). La prononciation du signe j varie beaucoup; dans une partie du territoire linguistique il sonne au commencement des mots comme la jota espagnole (4). Le basque se distingue par la prononciation, qui lui est propre, de l'r doux entre deux voyelles, comme dans ura, eau, etc., et de l's supradentale, qu'une oreille peu exercée a de la peine à distinguer du š (l's ordinaire s'écrit z). L'f n'est pas basque. Mais je vous lasserais si je

<sup>(1)</sup> H. Schuchardt, Zeitschrift fur romanische philologie, XI, p. 474 et suiv.

<sup>(2)</sup> J'avais conclu à tort des paroles de W. J. van Eys (Grammaire comparée des dialectes basques, p. 24 et suiv.) que nh et lh désignaient la même chose que  $\tilde{n}$  et ll. Un voyage chez les Basques m'a dévoilé mou erreur; de sou côte Schuchardt (Museum, X, col. 405 et suiv.) a signalé l'erreur qui s'était glissée dans mes Beiträge, § 10 et § 13.

<sup>(3)</sup> C'est à tort que van Eys (l. c., p. 10) dit: «La consonne palatale représentée par ch se prononce à l'espagnole dans tous les dialectes», n'admettant de restriction que pour le souletin («eu souletin ou écrit tch»), ce qui entraîne l'inexactitude de ce que, m'appuyant là-dessus, j'ai dit dans mes Beiträge etc. § 21. En ce qui regarde *l'is* dans le suffixe pronominal *-che (-she)* des dialectes basques-espagnols, voy. van Eys, l. c., p. 86.

<sup>(4)</sup> Comp. Schuchardt, Museum; X, col. 403.

voulais vous énumérer tout, ce qu'il y a de remarquable à dire des consonnes basques et de leurs transformations, vous faire l'histoire des discussions relatives à l'alternance du h et, du k, lutte dans laquelle le prince Bonaparte et Julien Vinson ont remporté la victoire, ou faire passer sous vos yeux les diverses dissimilations et métathèses que présente le système des consonnes basques. Je ne vous signalerai qu'une seule particularité encore; c'est la prononciation mouillée des consonnes avec un sens diminutif ou en parlant aux enfants. Ainsi dans la phrase non da zure aita, où est ton père?, on mouille toutes les consonnes si on parle à un enfant: n'on' d'a z'ure ait'a (1). Cette signification diminutive n'implique point nécessairement une intention caressante, comme le montre clairement, un exemple dans Azkue, que je traduis comme suit: «Martin Anton, est-lu mort ou vivant? Si tu ne parles pas, je te battrai avec un bâton et te jetterai à terre, mauvais drôle!». On ne saurait donner tort à Azkue, quand il trouve peu de tendresse dans ces mots («que no hay mucha ternura en estas palabras») (2).

Les mêmes motifs qui m'ont engagé à me restreindre en parlant du système phonétique m'imposent ce devoir à l'égard de la formation des mots. J'ai publié ailleurs quelques notes sur la compositiondes noms (3) et vous trouverez dans les œuvres de l'Académie une étude sur les suffixes servant à la dérivation des mots (4). Je m'eu tiendrai par conséquent à ce qui est le plus indispensable. Quant à la composition, le basque possède à un haut point la faculté de former de nouveaux mots eu combinant des noms, mais, comme le thème pur peut, en qualité de casus indefinitus, remplir la fonction de génitif, et que le combinaisons de substantifs avec des adjectifs attributifs ne se déclinent qu'à la fin de l'adjectif placé eu arrière, même si la combinaison ne forme pas un mot composé, il est souvent difficile, surtout dans les combinaisons déterminatives, de marquer la limite entre les compositions véritables et les constructions simplement syntactiques. Cela n'est pas même aisé pour les composés possessifs, parce que l'on peut ajouter à un substantif une combinaison formée d'un substantif et d'un adjectif, laquelle désigne une qualité de la notion exprimée par le premier substantif, sans cependant que le groupe formé par le substantif allongé de l'adjectif soit un mot composé. La preuve de ce fait est que la combinaison

<sup>(1)</sup> L'Abbé Ithurry, Grammaire basque, dialecte labourdin, Bayonne 1895, p.7.

<sup>(2)</sup> R. M. de Azkue, Gramática eúskara, Bilbao, 1891, p. 20.

<sup>(3)</sup> Indogermanische forschungen, XVII, p. 436 et suiv.

<sup>(4)</sup> De woordafleidende suffixen van het Baskish. Eene bijdrage tot de kennis der Baskische woordvordiming. Amsterdam 1905

peut être un pluriel, même si le substantif qu'elle détermine est au singulier. Ainsi *idi bat adar handiak*, traduit littéralement, voudrait dire «un bœuf grandes cornes», mais la signification est évidemment «un bœuf à grandes cornes». J'ai déjà eu l'occasion auparavant de signaler une chanson russe sur Dobrynja Nikitic, dans laquelle se retrouve parfaitement la même construction: *desjatoj tur, usêm ataman, zolotyje roga* (1). Avant de passer de la composition à la dérivation, je mentionnerai encore que le basque possède aussi des combinaisons copulatives, ou combinaisons dvandva, comme *aitamak*, *père* et mère, *oin-eskuak*, pieds et mains, *zeru-lurrak*, ciel et terre. Toutefois, tandis que les dvandvas du sanscrit peuvent se trouver au singulier neutre et aussi au duel ou au pluriel du genre exigé par la signification (2), les dvandvas basques sont toujours accompagnés du signe du pluriel.

Disons maintenant quelques mots de la dérivalion des noms au moyeu d'éléments formatifs. Eu général la dérivation basque est caractérisée par l'emploi des suffixes comme celle des langues indo-européennes et ouralo-altaïques, ce qui n'empêche pas que l'on ne doive reconnaître l'existence de quelques préfixes. Il me semble indéniable que nous avons affaire à des préfixes diminutifs ch- et chich- dans des cas comme ceux de chingar: inhar, étincelle, chingurri: inhurri, fourmi, chistu: istu, salive, chume, petit: hume, enfant, et chichkabar, ramilles: abar, rameau. Le ch s'emploie il est vrai aussi comme infixe, par exemple dans ederchago, un peu plus joli, à côté de ederrago, plus joli, gehichago, un peu plus, à côté de gehiago, plus. l'eut-être faut-il voir un autre préfixe dans le ma- de makor, durillon, qui semble de la parenté de gor, sourd, et de son redoublement gogor, dur, et de makur, courbé, dans lequel nous devons sans doute penser avec van Eys à la racine gur (3). Samin, amer, âcre, violent, rapproché de min, qui a des significations analogues, on pourrait songer à un préfixe sa-, sans oublier toutefois que les conjectures de ce genre sont rendues fort incertaines par la rareté des cas. Nous ne nous laisserons par conséquent pas aller à la tentation de comparer le ma- de makor et de makur avec le préfixe ma- bien connu des langues sémitiques.

Ainsi les préfixes jouent un rôle insignifiant clans la dérivation, ce qui

<sup>(1)</sup> Drevnija Rossijskija stichotvorenija, sobrannyja Kiršeju Dannilovym, izd. tretje, Moskva 1878, p. 45.

<sup>(2)</sup> Pour plus de détails, voir J. Wackernagel, Altindische grammatik, II, 1 (Göttingen, 1905, p. 149 et suiv. (sur les dvandvas irréguliers avec terminaison singulière masculine ou féminine, p. 165).

<sup>(3)</sup> W. J. van Eys, Dictionnaire basque-français, Paris-Londres 1873, p. 174 et suiv.

est d'autant plus remarquable que, s'ils font défaut dans la déclinaison, ils sont bien importants dans la flexion des verbes; en revanche, le basque a une grande richesse de suffixes formatifs de mots; ou en trouvera l'énumération dans le travail que j'ai publié sur ce sujet. Les suffixes diminutifs sont particulièrement abondants, et j'ai fait observer dans une autre occasion qu'ils offrent une grande analogie de sou avec les suffixes diminutifs de langues appartenant à d'autres troncs que le basque, comme le hongrois et le slavon. Je puis ajouter que les diminutifs en -(t)cho ont leur analogue dans ceux en -choa du dialecte esquimau de l'Alaska (1). Il semblerait que des peuples fort divers ont été poussés par un sentiment instinctif à choisir pour leurs diminutifs et leurs expressions de tendresse les sons le plus conformes à ce qu'ils éprouvaient. Je trouverais un grand attrait à l'étude de cette question, mais je ne me sens pas suffisamment psychologue pour me considérer comme compétent, et je ne puis qu'exprimer l'espoir qu'il se trouvera un savant également versé dans la psychologie et dans la linguistique pour entreprendre de suivre cette trace dans la forêt immense des langues. Un autre point concernant la dérivation auquel je désire toucher regarde la formation des comparatifs et des superlatifs. Au moyen du suffixe -go, le comparatif se dérive du thème déterminé par l'article postpositif, et le génitif pluriel en -en joue le rôle de superlatif (2). En basque la gradation ne s'applique pas seulement aux noms et aux adverbes, mais le verbe aussi est susceptible de comparaison, car, dans la conjugaison périphrastique, on peut donner à l'infinitif ou au participe la terminaison -ago, phénomène qui rappelle le sanscrit, où cependant on forme des comparatifs immédiatement du verbe fini. Le sanscrit surpasse le basque aussi en ce qu'il est capable de dériver des superlatifs de formes verbales. On peut en basque rendre le sanscrit dahatitaram par erretzenago du, mais on n'a point d'équivalent pour dahatitamām (3).

<sup>(1)</sup> F. Barnum, l. c., p. 64.

<sup>(2)</sup> On trouve aussi dans le basque des exemples de la gradation supplétive qui se constate en indo-européen dans des adjectifs très ordinaires (voy. H. Osthoff, Vom suppletivwesen der indogermanischen sprachen, Heidelberg 1900, p. 20 et suiv.). Ainsi le comparatif de *on*, bon, n'est pas \*onago, mais (h)obe ou (h)obeago, et de hainitz, an(h)itz, beaucoup, les degrés de comparaisou sont ge(h)iago et ge(h)ien (camp. W. J. van Eys, Dictionnaire basque-français, p. 158, 295). La gradation supplétive se rencontre encore dans d'autres langues (comp. par exemple le hongrois sok, beaucoup; több, davantage).

<sup>(3)</sup> Sur la gradation du verbe dans le sanscrit, voy. J. S. Speyer, Sanskrit syntax, Leyde 1886, p. 189.

Passons maintenant de la dérivation à la flexion? où nous aurons à constater maint phénomène étranger aux langues indo-européennes, ce qui ne veut pas dire qu'on ne les rencontre nulle part ailleurs sur le globe. Si quelqu'un, familier avec les langues américaines, se met à lire une grammaire basque en commençant par le verbe, il ne pourra manquer de recevoir l'impression d'une parenté intime, psychologique. du système verbal avec les systèmes de l'extrême Occident. Il sera frappé de la distinction entre la conjugaison transitive et l'intransitive, laquelle lui rappellera la langue majestueuse des Dakotas, de l'incorporation dans la forme verbale de pronoms avec une signification passive, qui se retrouve dans la plupart des langues du Nouveau-Monde. D'un autre côté, l'incorporation conséquente, nettement distincte de celle de régimes directs, de pronoms qui jouent le rôle de régime indirect, lui apparaîtra comme une perfection qui élève le basque, si ce n'est au-dessus du mexicain, en tout cas au-dessus de la langue dakota (1). mais il ne retrouvera pas dans le basque l'étonnante faculté du nahuatl d'incorporer des noms dans le verbe fini (2). A leur tour ceux qui counaissent les langues sémitiques ou quelques langues ougro-finnoises auront, l'impression que, malgré des différences considérables, ils se meuvent dans un monde analogue à celui de leurs études à eux, et que l'organisation du verbe basque ne diffère pas principalement des systèmes qui leur sont familiers. Mais si ceux qui pratiquent ces autres langues en viennent, après la conjugaison basque, aux chapitres consacrés aux noms, ils se trouveront probablement en face d'une déception. En effet, ils se figureront que, dans les langues possédaut un système verbal incorporant, on peut joindre aux noms des préfixes ou des suffixes possessifs, et que généralement il existe une connexion entre ces adjontctions possessives et les éléments personnels du verbe. Il en est bien ainsi dans l'algonquin, le hongrois et le vogoule, dans lesquels les affixes possessifs sont plus ou moins apparentés avec ceux du

<sup>(1)</sup> L'incorporation dans la forme verbale de pronoms avec signification dativale n'est pas inconnue dans plus d'une langue de l'Amérique, mais il est rare qu'elle se produise d'une manière aussi prononcée que dans le basque. Comp. A. S. Gatschet, A migration legend of the Creek Indians, Philadelphia 1884, p. 204 et suiv. (sur le muskogee); J. Horden, l. c., p. 28 et suiv. (sur le dialecte algonquin des Cree-Indians). Pour le nahuatl, voy. F. Misteli, Charakteristik der hauptsächichsten typen des sprachbaues, Berlin 1893, p. 112 et suiv.

<sup>(2)</sup> Sur l'incorporation des noms dans le nahuatl, voy. F. Misteli, l. c., p. 113, 115 et suiv.; sur le même phénomène dans d'autres langues de l'Amérique, F. Misteli, l. c., p. 152 et suiv. (Comp. aussi J. Horden, l. c., p. 72 et suiv.).

verbe servant en qualité de sujet (1), et dans les langues sémitiques il y a presque complètement identité entre les suffixes possessifs et les adjonctions terminales pronominales faisant fonction d'objet. Ne s'attendrait-on pas à trouver dans, le basque des préfixes ou des suffixes possessifs? Connaissant la conjugaison, n'irait-on naturellement pas forger un paradigme \*naita., pater meus, \*haita, pater tuus, etc.? On pourrait aussi se figurer que les Basques mettent en suffixes des éléments possessifs, et que le paradigme doit être \*aitat, pater meus, \*aitak (\*aitan), pater tuus, etc. A juger d'après la conjugaison, la troisième personne singulier ne serait pas, dans ce dernier cas, caractérisée. Peut-être que le basque a une fois possédé des préfixes ou des suffixes possessifs, qui peu à peu ont été dépossédés par l'emploi croissant des génitifs des pronoms personnels; mais il n'y en a pas trace dans la langue telle que nous la connaissons actuellement. De fait, on rencontre dans le Caucase des langues incorporantes sans affixes possessifs aux substantifs (2), et d'un autre côté, on a bien, par exemple dans le turc et le finnois, modification des substantifs suivant le possesseur, mais point d'incorporation du régime dans la forme verbale, de sorte qu'il faut se garder d'admettre une règle trop générale relativement au rapport entre l'incorporation et la flexion possessive des noms.

En revanche, il n'est pas surprenant que, sauf certains détails dans les noms de personnes et dans les pronoms, le basque ne connaisse qu'une seule déclinaison, valable sans exceptions pour tous les noms et les pronoms, de même que dans d'autres langues, où l'agglutination n'a pas amené des cohésions aussi soudées que dans l'indo-européen, on ne rencontre, du moins pour les noms, qu'une seule manière de décliner, quoique souvent la déclinaison pronominale s'en écarte en partie ou tout à fait. L'exemple le plus frappant d'une déclinaison différente pour les noms et pour les pronoms est peut-être celui que nous offre le groënlandais, (lui a pour les cas des noms de tout autres suffixes que pour ceux des pronoms (3). Toutefois, quelque intéressant que soit ce

<sup>(1)</sup> Dans l'abchase, dans lequel le verbe n'a de préfixes distincts qu'à la troisième personne, l'identité de la conjugaison avec la flexion possessive des substantifs est très évidente (voy. Fr. Müller, l. c., III, Abt. II, p. 54 et suiv.).

<sup>(2)</sup> Par exemple le Géorgien (voy. Fr. Müller, 1. c., III, Abt. II, p. 197, 211 et suiv.).

<sup>(3)</sup> Voyez la tabelle dans S. Kleinschmidt, l. c., et pour le dialecte du Labrador Th. Bourquin, l. c., p. 14 et suiv., 93 et suiv. Le fait que les pronoms personnels sont traités comme des substantifs s'explique par cc qu'ils sont proprement des substantifs (S. Kleinschmidt, l. c., p. 42). On ne voit pas aussi bien pourquoi *kina*, qui, et *suna*, quoi, se déclinent comme des substantifs (S. Kleinschmidt, l. c., p. 23 et suiv.; Th. Bourquin, l. c., p. 97 et suiv.). Dans le dialecte de l'Alaska la déclinaison nominale

fait, je ne m'y arrêterai pas, parce que ce phénomène n'est pas marquant dans la langue qui nous occupe. De même que dans l'ouralo-altaïque, dans le basque la déclinaison est issue de l'attachement de postpositions au tronc du mot, d'ordinaire de telle façon que la suture ne soit effacée par une liaison trop intime. Cela rend à peu près impossible d'établi1 une limite distincte entre les postpositions simplement placées après le nom, et les suffixes reliés avec lui de façon à constituer un vrai cas, d'autant plus que le critère de l'harmonie vocalique, qui tranche la question dans le hongrois, est absent du basque. En réalité, on ne peut parler de véritables cas, que lorsqu'il y a eu des contractions ou des élisions telles que l'on ne puisse séparer le suffixe du thème sans reconstruire la forme primitive, ce qui est rarement le cas dans la déclinaison basque; comme toutefois ce n'est pas le nom, mais la chose qui importe, je n'hésite pas, pour abréger, à appeler des cas toutes les combinaisons de noms et de pronoms avec des postpositions, même lorsque les parties ne se sont pas soudées en une unité de la manière dont, par exemple, le grec et le latin nous y ont accoutumés. La déclinaison de l'indo-européen aura aussi eu une même origine que celle du basque ou de l'ouralo-altaïque, mais dans notre famille linguistique la période agglutinante se perd dans un passé beaucoup plus lointain. Une preuve du fait que les terminaisons des cas ne font pas véritablement partie du mot, se trouve dans la circonstance que lorsque un nom est combiné avec un attribut, il n'y a pas accord de cas entre les deux, mais que la terminaison du cas ne se met qu'au dernier mot de la combinaison (1), tout à fait comme cela a lieu dans l'ouralo-altaïque (2). Une particularité du basque que je signalerai à ce sujet, se trouve dans les différentes manières dont on construit le substantif avec les mots qui le déterminent: le génitif précède toujours le mot par lequel il est régi, mais l'adjectif attributif — il en est autrement en hongrois — suit presque toujours le substantif

et lu déclinaison pronominale ne se distinguent pour ainsi dire pas (F. Barnum, l. c., p. 9, 68 et suiv.). Elle est en revanche plus marquée dans l'aléoute (I. Veniaminov, Opyt grammatiki aleutsko-lisjevskago jazyka, St-Pétersbourg, 1846, p. 9 et suiv., 23 et suiv.).

<sup>(1)</sup> Dans des cas comme *Davidek berak erran du* ou *gauza hauk guziak* (W. J. van Eys, Grammaire comparée des dialectes basques, p. 472), il ne faut pas considérer *berak* et *guziak* comme des attributs, mais comme des appositions. La signification propre est donc: «David, lui-même a dit», «ces choses, elles toutes».

<sup>(2)</sup> Le finnois constitue une exception (voy. F. Misteli, l. c., p. 366 et suiv.). Dans le groënlandais aussi, dont le caractère rappelle en mainte manière, tantôt le basque, tantôt l'ouralo-altaïque, on trouve néanmoins la congruence de l'attribut avec le nom (Kleinschmidt, l. c., p. 96).

qu'il qualifie (1). Les adjectifs eu -ko forment une exception, qui prouve uniquement qu'il faut les considérer comme des cas. En général les pronoms adjectivaux se construisent comme les adjectifs, mais les pronoms indéfinis et interrogatifs se placent en tête; les noms de nombre aussi se construisent de différentes manières, mais le temps est trop court pour entrer dans le détail (2).

Le basque possède aussi l'article; il y en a un défini et un indéfini; conformément à ce que nous avons remarqué au sujet de la construction du substantif avec son attribut, l'article se place en arrière. Il n'y a pas grand chose à dire de l'article indéfini bat, qui n'est autre que le nom de nombre pour un, atténué dans sa signification, mais il faut nous arrêter quelques instants à l'article défini -a, dont il faut admettre en vertu des arguments avancés par van Eys que la forme primitive se terminait par un r (3). C'est une forme atténuée du pronom démonstratif, qui se prononce hark au cas transitif, mais dont l'intransitif n'a subsisté que dans le dialecte de Vizcaya (zer da a?, qu'est cela?), tandis que les autres dialectes le remplacent par hura. On appelle définie la déclinaison des noms allongés de l'article postpositif -a, el indéfinie celle des noms qui n'ont pas le -a. Dans quelques formes de la déclinaison définie ont eu lieu de si fortes modifications phonétiques que l'article ne peut se reconnaître qu'après une reconstruction. C'est ainsi que dans les dialectes basques-français le transitif pluriel de gizon est gizonek, mais que l'analyse grammaticale nous apprend que la terminaison -ek vient de -a-k-ek, soit de l'article -a, de la marque du pluriel -k et du suffixe du cas -ek. Le génitif et le datif pluriels gizonen et gizonei se ramènent de la même manière aux formes plus anciennes gizonaken, gizonaki, qui s'emploient encore dans les environs de Fuentarrabia et d'Irun, fait sur lequel le prince Bonaparte a le premier attiré l'attention (4). La marche des modifications phonétiques a parfois abouti à rendre identique la prononciation de formes diverses, par exemple celle du génitif défini pluriel gizonen et celle du génitif indéfini, qui n'a point d'autre suffixe que la marque du cas, -en.

Quoique dans le langage familier les formes verbales du basque

<sup>(1)</sup> Dans le groënlandais aussi le génitif (ou plutôt le cas transitif qui en tient lieu) précède, mais l'adjectif attributif suit (Kleinschmidt, l. c., p. 98).

<sup>(2)</sup> Voy. A. Campion, Gramatica de los cuatro dialectos literarios de la lengua euskara, Tolosa 1884, p. 138.

<sup>(3)</sup> W. J. van Eys, Dictionnaire basque-français, p. XXXV et suiv.

<sup>(4)</sup> Prince L.-L. Bonaparte, Observations sur le basque de Fontarabie, d'Irun, etc., Paris, 1877.

tiennent compte du sexe de la personne à laquelle on parle, les substantifs n'ont point de genre ou de catégorie de valeur, à moins qu'il ne faille considérer comme un premier pas vers une telle différenciation la circonstance que certaines postpositions ne s'emploient qu'avec les noms de personnes ou d'êtres personnifiés (1). Le basque se distingue en ceci, non seulement du sémitico chamitique, ou la distinction entre le masculin et le féminin se rencontre d'un bout à l'autre de la grammaire, mais aussi de l'algonquin et d'autres langues de l'Amérique, qui distinguent nettement, par exemple dans la formation du pluriel, les catégories «animé» et «inanimé» (2). Les traces d'un genre grammatical que Georg von der Gabelentz, rempli de son hypothèse berbère, croyait avoir découvertes chez les substantifs basques, sont trop vagues pour que nous puissions en tenir compte (3)

Dans la déclinaison, si les genres font défaut, il n'en est pas de même du nombre. En effet, le basque possède, outre le singulier, dans lequel les terminaisons des cas suivent immédiatement le thème ou l'article postpositif, un pluriel, marque au moyen du suffixe -k. De même que dans le hongrois, où par une rencontre fortuite le signe du pluriel est le même que dans le basque (4), les suffixes indicatifs des cas ne diffèrent, pas pour le singulier et le pluriel, quoique les formes du hongrois soient plus faciles à analyser, parce que, comme nous l'avons vu, la composition primitive des formes définies du pluriel basque est devenue méconnaissable par les modifications phonétiques. Toutefois, quand on les analyse, les formes basques gizonen, gizonei, se manifestent comme étant de même nature que le hongrois embereké, embereknek, embereket, où -ek est la terminaison du pluriel, et -é, -nek, -et sont les suffixes des cas, les nièmes qu'au singulier. A noter cette particularité du basque qu'il possède une seconde forme du pluriel, qui ne se distingue formel. lement que par la voyelle o, mais dont la signification est évidemment emphatiquement exclusive.

<sup>(1)</sup> Comp. F. Ribary-J. Vinson, Essai sur la langue basque, Paris 1877, p. XIII; W. J. van Eys, Grammaire comparée des dialectes basques, p. 70 et suiv., 76; A. Campion, Gramatica de los cuatro dialectos literarios de la lengua euskara, p. 206 et suiv., 208 et suiv., 211 et suiv., 220, 235 et suiv.

<sup>(2)</sup> Comp. pour les langues algonquines Fr. Müller l. c., If, Abt. I, p. 194 et suiv.; Baraga l. c., p. 12 et suiv.; J. Horden l. c., p. 7 et suiv.; J. W. Tims l. c., p. 2. On trouve encore dans d'autres langues américaines les catégories «animé» et «inanimé», «haut» et «bas» plus ou moins distinctes (voy. Fr. Müller l. c., II, Abt. I, passim,

<sup>(3)</sup> G. von der Gabelentz, Die verwandtschaft des baskischen mit den Berbersprachen Nord-Africas, Braunschweig 1894, p. 4 et suiv.

<sup>(4)</sup> La comparaison avec les autres langues ouraliennes nous porte à supposer que le pluriel hongrois est sorti d'un duel. Le pluriel en -t s'est perdu en hongrois.

Il serait superflu de vous énumérer les diverses terminaisons et postpositions indicatives des cas dans le basque, ou de vous signaler certains points de ressemblance avec l'ougro-finnois, qui depuis longtemps ont attiré l'attention des savants et des amateurs, mais que l'on ne peut guère attribuer à autre chose qu'à une rencontre accidentelle, si l'on tient compte de l'abîme qui sépare le basque de l'ouralien. Je laisse même aussi de côté le remarquable partitif en -ik et ses emplois multiples; mais je crois utile de dire quelque chose de la différence entre le cas transitif et le cas intransitif, pour laquelle il 'faut aller dans des milieux linguistiques très éloignés pour trouver des parallèles; en même temps ceci m'amènera tout naturellement aux conjugaisons transitive et intransitive. La différence entre le cas sujet et le cas régime, qui joue un si grand rôle dans l'indo-européen et même n'est pas étrangère à l'ouralo-altaïque, n'a point d'expression dans la grammaire basque, dans laquelle le sujet d'un verbe intransitif ou passif se met au même cas que le régime direct d'un verbe transitif, et une seconde forme de cas estréservée, que la phrase soit construite activement ou passivement, pour le sujet logique d'une action transitive. Si le premier de ces cas, auquel nous donnerons le nom de cas intransitif, doit se traduire, tantôt au nominatif, tantôt à l'accusatif, le second, que nous nommerons transitif, se rendra, tantôt par un nominatif, tantôt par un instrumental. Le cas du mot *enfant* est pour un Basque le même dans *l'enfant marche*, l'enfant est battu que dans le père bat l'enfant, car dans aucun de ces cas l'enfant ne fait un acte transitif; d'un autre côté, le cas du mot *père* dans notre dernier exemple est le même que pour par le père dans la construction passive l'enfant est battu par le père, vu que dans les deux phrases le père est, le sujet logique du verbe transitif battre. En ce qui regarde la forme, faisons remarquer que l'intransitif n'est point signalé par un signe extérieur, mais que le transitif se forme au moyen du suffixe -(e)k. Au pluriel, le suffixe de ce nombre étant aussi un k, le transitif devrait avoir deux k, mais le dur -ak-ek que l'ou avait obtenu s'est simplifié en -ek dans le basque français et en -ak dans le basque-espagnol, peut-être par l'expulsion dissimilatoire du premier k, suivie d'une contraction. De l'autre côté des Pyrénées les formes du transitif et de l'intransitif se sont identifiées au pluriel.

D'autres langues font voir que la différenciation du transitif et de l'intransitif n'est pas un phténomène unique. Il est vrai qu'il me semblerait prématuré de m'étendre ici sur la grande probabilité que les cas -s et -m indo-européens ont fait primitivement fonction de transitif et d'intransitif, et que ce n'est que secondairement qu'ils ont étendu les limites de leur territoire propre, de façon à devenir cas sujet et régime.

Quelque vraisemblable que cela me paraisse, ce n'est encore qu'une hypothèse (1). Mais en tout cas le cas -p ou -m des langues esquimaudes du Groënland, du Labrador et de l'Alaska peuvent se comparer au transitif basque (2), quoique ce cas, outre le rôle du transitif basque, joue encore celui de notre génitif; même, si nous pouvions entièrement nous fier aux renseignements qui nous sont donnés sur les dialectes des Tchiglit sur le Mackenzie et des habitants de l'île de Kadjak (3), il faudrait admettre que chez eux, comme dans l'aléoute, la fonction comme génitif est la seule (4) Cependant une étude plus attentive fera sans doute voir que dans ces dialectes aussi on peut parler d'un cas transitif. Le fait qu'une même forme de cas sert comme cas sujet transitif et comme génitif, peut surprendre au premier abord; mais, si nous nous rendons bien compte du fond des choses, il ne nous sera pas difficile de comprendre cette double fonction. Lucien Adam a décrit clairement la nature du transitif groënlandais et fait voir quelle est, l'essence de la notion du cas transitif, en disant à propos du signe de cas -p: «Mais cet indice a pour fonction principale d'indiquer que le nom singulier est possesseur ou acteur et non pas possédé ou régi» (5). Il est vrai que récemment un savant, aussi sagace que Finck a tenté d'enlever au cas -p son caractère transitif et de le dévoiler comme étant primitivement un datif (6) mais il ne tient pas suffisamment compte du fait que la différence entre le transitif et l'intransitif s'exprime aussi dans les suffixes possessifs. Il dit bien que les suffixes possessifs transitifs, qu'à l'exemple de Kleinschmidt il désigne par le terme, fautif à mes yeux, de suffixes subjectifs, doivent être considérés comme désignant le datif; mais il n'a pas fourni la preuve de cette hypothèse. En effet, quel motif avons-nous de croire que -ma, -oit, -ata, etc. sont les datifs de -ra, (-p), -t, -a, etc:., quand on ne peut pas signaler d'ailleurs de traces d'un emploi primitif de ces suffixes comme datifs et qu'aucun signe

<sup>(1)</sup> Voy. mes remarques sur Agens und patiens im kasussystem der indogermanischen sprachen (Indogermanische forschungen, XII, p. 170 et suiv.).

<sup>(2)</sup> Comp. S. Kleinschmidt, l. c., p. 14 et suiv., 24 et suiv.; Th. Bourquin, l. c., p. 14 et suiv., 325 et suiv.; F. Barnum, l. c., p. 12 et suiv.

<sup>(3)</sup> Comp. E. Petitot, l. c., p. XLI. XLIX; A. Pfizmaier, Die abarten der grönländischen sprache, Wien 1884, p. 8. Mais aussi H. Rink, The Eskimo tribes, Copenhagen 1887, p. 51.

<sup>(4)</sup> Comp. I. Veniaminov, 1. c., p. 9 et suiv.

<sup>(5)</sup> L. Adam, En quoi la langue esquimaude diffère-t-elle grammaticalement des autres langues de l'Amérique du Nord? Extrait du compte rendu du Congrès international des Américanistes, Copenhague 1883, p. 340.

<sup>(6),</sup> F. N. Finck, Die grundbedeutung des grönländischen subjektivs (Sitzungsberichte der kön. preuss. Akademie der wissenschaften 1905, IX).

extérieur ne les désigne comme des cas obliques ? L'appréciation de ces deux séries de suffixes est d'autant plus difficile que le groupe -ra fonctionne transitivement dans la conjugaison, ce à quoi sans doute on ne se serait pas attendu à cause des suffixes possessifs. Tant que l'on n'aura pas jeté plus de lumière sur les rapports réciproques entre les deux séries, le moment d'essayer d'expliquer le cas -p du groënlandais ne sera pas encore arrivé, mais, en tenant compte de la conjugaison transitive et intransitive, je ne me sentirais pour le moment pas disposé à y voir autre chose qu'un véritable transitif, car l'exemple du basque fait voir qu'il existe une corrélation intime entre l'existence de cas transitif et intransitif dans le nom et celle d'une conjugaison transitive et intransitive du verbe. Et la différence, sur laquelle nous reviendrons, entre le verbe transitif et le verbe intransitif des Dakotas et des Hidatsas ne repose-t-elle pas au fond sur la différence entre le cas transitif et le cas intransitif dans le pronom incorporé? Je ne saurais me dispenser de faire remarquer aussi que, suivant l'hypothèse de van Wijk sur le caractère primitif du génitif indo-européen (1), on découvre un parallélisme complet entre l'anté-indo-européen de nos reconstructions les plus lointaines et le groënlandais actuel. Non seulement l'esquimau, mais aussi la langue des Koloches ou Indiens Txlinkit semble aussi posséder un transitif, si du moins je puis le déduire des quelques mots de Friedrich Müller sur le cas -tš (2), mais on peut signaler avec certitude le transitif dans diverses langues de la Nouvelle-Hollande, et Julien Vinson a relevé il y a bien des années ce point de contact entre le basque et l'australien (3). Le professeur Schuchardt attire encore mon attention sur des parallèles dans les langues du Caucase, mais je ne peux pas me former là-dessus d'opinion personnelle.

La distinction du transitif et de l'intransitif dans la conjugaison est dans le basque parallèle à celle des cas transitif et intransitif des noms. Dans le verbe transitif, que Friedrich Müller, Schuchardt et Stempf envisagent comme un passif (4), on incorpore pour désigner le régime

<sup>(1)</sup> N. van Wijk, Der nominale genetiv singular im Indogermanischen in seinem verhältnis zum nominativ, Zwolle 1902. [Comp. actuellement aussi H. Pedersen, Zeitschrift für vergleichende sprachforschung, XL, 152.]

<sup>(2)</sup> Fr. Müller. l. c., II, abt. I, p. 240 et suiv.

<sup>(3)</sup> Voy. Fr. Müller l. c. II, abt. I, p. 2, 5 et suiv., 19, 28 et suiv., 36, 94, et F. Ribary-J. Vinson, Essai sur la langue basque, p. XIII.

<sup>(4)</sup> Fr. Müller I. c., III, 1 et suiv.; H. Schuchardt, Baskische studien, I, Ueber die entstehung der hezugsformen des baskischen zeitworts, Wien 1893, p. 2; V. Stempf, Besitzt die baskische sprache ein transitives zeitwort oder nicht? Bordeaux 1890. Ce dernier écrit a aussi été publié en français avec quelques modifications, de même à

direct les mêmes éléments pronominaux qui jouent le rôle de sujet dans le verbe intransitif, tandis que l'on emploie, du moins en partie, d'autres pronoms incorporés comme sujet du verbe transitif, d'où il résulte que dans ce dernier cas nous avons des pronoms transitifs, dans le premier, des pronoms intransitifs. Si, par exemple, on compare da-kar-t, je le (la) porte, ou il (elle) est porté par moi, avec na-kar-k, tu (masc.) me portes, ou je suis porté par loi (masc.), na-kar, (il, elle) me porte, ou je suis porté (par lui, elle), et avec na-tor, je viens, il ne sera pas douteux que -t fonctionne transitivement dans da-kar-t, et na- intransitivement dans na-kar-k, na-kar, nator. En revanche dans l'imparfait l'n a aussi une fonction transitive, comme vous le pouvez voir par n-ekarr-en. je (le, la) portais, ou (il, elle) était porté par moi, comparé avec n-e-n-karr-en, (il, elle) me portait, ou j'étais porté (par lui, elle), et avec n-en-torr-en, je venais.

Il serait bien intéressant de rechercher jusqu à quel point le verbe basque et le verbe groënlandais s'accordent et diffèrent; mais il me semble prudent de laisser cette question de côté tant qu'il ne m'aura pas été possible de pénétrer dans l'élude comparative des langues des Esquimaux plus que je n'ai pu le faire jusqu'à présent (1). Mais je ne puis passer sous silence un autre parallèle plus évident. Quoique le dakota n'ait point de formes spéciales pour les cas transitif et intransitif, sa conjugaison n'en montre pas moins que cette différence grammaticale existe dans l'instinct du langage (2). On trouve en effet dans cette langue, indépendamment de l'md- et du d-, qui sont indifférents, deux sortes d'éléments personnels incorporés, l'une fonctionant comme sujet pour les verbes transitifs, l'autre comme régime direct pour les verbes transitifs et comme sujet pour les verbes intransitifs. Voici des exemples: wa-kaška, je lie, va-kaška, tu lies, ma-va-kaška, tu me lies, ma-kaška, (il, elle) me lie, ni-caška, (il, elle) te lie, ma-ta, je meurs, ni-la, tu meurs, Où l'on voit, clairement que wa- et, ya- sont transit ifs et ma- et, ni- intransitifs. La différence entre wa-kaška, et ma-va-kaška, ma-kaška et ma-ta n'est-elle

Bordeaux en 1890, sous le titre: La langue basque possède-t-elle, oui ou non, un verbe transitif? Tant que la question n'aura pas été tranchée finalement, j'estime préférable de continuer à employer le terme sujet dans la grammaire basque pour le casus intransitivus chez les verbes intransitifs et pour le casus transitivus chez les verbes transitifs. Peut-être ferions-nous mieux d'éviter les termes sujet et régime direct

<sup>(1)</sup> Comp. maintenant mon Ontwerp van cene vergelijkende vormleer der Eskimotalen. Amsterdam 1905.

<sup>(2)</sup> Voy. S. R. Riggs, Dakota grammar, tests and ethnography, Washington 1893, p. 11-14, 26 et suiv., 30, 32.

pas identique à celle du basque *da-kar-t* d'avec *na-kar-k*, *na-kar* et *na-tor?* Dans le hidatsa, qui se rapproche tellement du dakota, règne un état de choses semblable (1), mais je n'ai pu, à mon grand regret, me procurer de renseignements sur le compte des autres langues sioues. Je rappellerai en passant que j'ai publié il n'y a pas longtemps sur les cas et les formes verbales transitifs et intransitifs un article (2), auquel j'ai emprunté ici quelques détails.

Une particularitédes verbes basques, non moins typique que la différente entre le transitif et l'intransitif, est l'usage croissant de la conjugaison périphrastique, qui tend de plus en plus à déposséder les formes verbales simples. Le nombre des verbes dont le présent et l'imparfait. peuvent se former sans auxiliaires a considérablement diminué dans les derniers siècles, ce qui est fort à regretter au point de vue de l'esthétique. Viendra-t-il un temps où tous les verbes se conjugueront périphrastiquemeut? Ou bien arrivera-t-il que le basque aura succombé sous le roman qui l'enveloppe, avant que la conjugaison composée ait, atteint son point. culminant? L'avenir est mystérieux, ce qui n'empêche pas que ceux qui font attention aux signes des temps ne prévoient avec inquiétude le sort qui peut être réservé à l'Eskuara. Pour le moment du moins il reste une série de verbes transitifs et intransitifs qui possèdent leurs propres formes personnelles, et que je désignerai, en opposition avec ceux qui ne peuvent se conjuguer qu'à l'aide des auxiliaires avoir ou être, du nom qui nous a été rendu si familier par la grammaire germanique de verbes forts. Déjà Wilhelm von Humboldt a relevé l'emploi considérable de la conjugaison périphrastique dans le basque comme constituant une particularité le distingue des langues américaines (3), mais il ne faut pas oublier qu'il doit avoir existé une période pendant laquelle tous les verbes basques avaient la conjugaison forte, de sorte que la différence constatée ne doit pas se considérer comme principielle. Cela n'empêche pas que, si l'on veut, apprendre le basque, il faut, s'imprimer dans la mémoire l'énorme richesse de formes des auxiliaires avoir et être, car de beaucoup le plus grand nombre de verbes se conjuguent, soit avec l'un, soit avec l'autre, suivant qu'ils sont. transitifs ou non. Ce qui complique encore la conjugaison des auxiliaires, c'est que diverses racines verbales ont contribué à créer celte conjugaison, de sorte que dans le fond il ne faut pas parler de deux auxiliaires, mais de plusieurs, qui sont défectifs, mais se suppléent les uns les autres. Quant

<sup>(1)</sup> Voy. W. Matthews, Ethnography and philology of the Hidatsa Indians, Washington 1877, p. 99 et suiv., 108 et suiv., 115.

<sup>(2)</sup> Zeitschrift für vergleichende sprachforschung, XXXIX, p. 600 et suiv.

<sup>(3)</sup> W. von Humboldt l. c., p. 175.

aux verbes périphrastiques, on n'a besoin d'en connaître que quelques formes substantivales, soit le substantif verbal en -te ou -tze et le parti cipe passé passif, qui se dérive ordinairement de la racine verbale au moyen des suffixes -i, -n ou -tu. Le substantif verbal et le participe passé jouent aussi un grand rôle dans la conjugaison des verbes forts, puisque aucun temps, excepté le présent et l'imparfait, ne peut se former que périphrastiquement. Dans ce sens tous les verbes basques sont des verbes faibles, mais nos verbes forts aussi réclament le secours des auxiliaires pour la formation de certains temps. Si l'on compare le basque avec des langues possédant une grande puissance d'agglutina tion, on remarque qu'il a le défaut de manquer presque entièrement de thèmes verbaux secondaires, comme on les trouve, par exemple, dans le sanscrit, le hongrois, le turc, l'esquimau, l'algonquin; il est en quelque mesure remédié à ce manque par l'adjonction de certains substantifs aux formes des auxiliaires. Le basque a pourtant pour le causatif, outre la périphrase au moyen de erazo, erazi, forcer, un thème verbal secondaire, marqué par l'introduction de l'élément -ra- (-re-) (1).

Comme nous l'indiquions il y a un moment, les temps simples du basque ne sont au nombre que de deux. Au présent de la conjugaison transitive, ce que nous nommerions le sujet se place après, et le régime direct se joint au commencement du thème verbal. Eu revanche, pour les verbes intransitifs le sujet prend la même place que le régime dans les verbes transitifs; cela ne doit pas nous surprendre, puisque le sujet d'un verbe intransitif et le régime d'un transitif se trouvent, pour l'instinct de la langue basque, au même cas. Pour ramener à une formula unique les règles du placement des parties composantes du présent transitif et intransitif, nous dirons que le casus intransitivus précède le thème verbal, mais que, dans les formes où il se rencontre, le casus transitivus suit, le thème verbal. Ainsi la fonction de na- dans la forme transitive na-kar-k, tu (masc.) me portes, ou je suis porté par toi (masc.), ou de da- dans da-kar-t, je le (la) porte, ou il (elle) est porté par moi, également transitif, est la même que la fonction de na- et de da- dans les formes intransitives *na-tor*, je viens, *da-tor*, il (elle) vient. A ce propos il sera bon de mentionner que le cas transitif de la troisième personne ne s'exprime pas dans la forme verbale, particularité qui rappelle d'autres langues, dans lesquelles se recontrent des formes non caractérisées de la troisième personne. Dans da-kar (il, elle) le (la) porte, da- est l'intransitif, mais le transitif que nous attendrions, eu vertu de da-kar-t, da-kar-k,

<sup>(</sup>i) Comp. W. J. van Eys, Dictionnaire basque-français, p. 114 et suiv.

de trouver à la fin, n'est pas exprimé, quoique virtuellement présent. La comparaison avec des formes comme l'hébreu qatal ou le hongrois *szeret*, à laquelle je faïsais allusion tout-à-l'heure, ne donne pas une analogie parfaite, puisque ce qui est passé sous silence est un cas sujet, non pas un transitif. En outre, dans le hongrois le sujet de la troisième personne s'exprime dans le verbe quand le régime est déterminé, et en hébreu un *qatelah* féminin caractérisé par *-ah* (*-at*), existe à côté d'un *qatal* masculin non caractérisé. Dans le dakota, où de même que dans le basque la distinction entre le transitif et l'intransitif joue un rôle proéminent, ni le transitif, ni l'intransitif de la troisième personne ne s'exprime dans la forme verbale, de sorte qu'ici aussi l'analogie avec le basque n'est pas complète.

L'imparfait, caractérisé par -(en) (-an), diffère du présent encore dans quelques autres détails. Les constructions opposées du sujet mis après et du régime mis avant dans les transitifs, mais du sujet mis avant, dans les intransitifs, qui découlent directement de l'instinct basque relatif aux cas, se retrouvent généralement pour l'imparfait, de sorte que l'on peut établir la proportion: hindudan, je t'avais, ou tu étais eu par moi, est à nindukan, tu m'avais, ou j'étais eu par loi, et à nentorren, je verrais, comme haut, je t'ai, ou tu es eu par moi, à nauk, tu (masc.) m'as, ou je suis eu par toi (masc.), et à nator, je viens. Cependant, dans les formes transitives avec un régime virtuel incorporé de la troisième personne, le sujet est placé avant de même que dans les intransitives; c'est surprenant, car l'n- fonctionne comme transitif dans nuen, je (l') avais, ou (il) était eu par moi, nekarren, je (le) portais, ou (il) était porté par moi, et comme intransitif dans nintzen, j'étais, nentorren, je venais, de même que dans les formes transitives nindukan, tu (masc.) m'avais, ou j'étais eu par toi (masc.), nenkarren, (il, elle) me portait, ou j'étais porté (par lui, elle). Un autre point de différence avec le présent consiste en ce que le régime de la troisième personne ne se trouve que virtuellement dans l'imparfait, tandis que le sujet de la troisième personne, qui ne s'exprime pas au présent transitif, paraît, sauf dans le dialecte de Vizcaya, avoir pour exposant un préfixe z-. Toutefois Schuchardt, se fondant sur ce que la proportion dut, duk est à du comme nuen, huen est à \*uen ferait attendre une forme sans consonne initiale, comme eu effet cela se voit dans le dialecte de Vizcaya, a rendu vraisemblable que le z- n'est primitif que dans zen, (il, elle) était, et que ce zen a été le modèle unique sur lequel ont été calquées toutes les formes correspondantes des verbes transitifs et intransitifs (1). Le vizcayen conserve donc dans eban, egoan,

<sup>(1)</sup> H. Schuchardt, Baskische Studien, I, p. 4.

à la place de *zuen, zegoen* des autres dialectes l'état de choses primitif. Une particularité de l'imparfait se trouve encore dans l'infixe -n- dans des formes comme *nintzen, nenkarren,* mais il faudrait nous arrêter trop longtemps pour examiner toutes les questions qui se rattachent à ce fait. Je ferai seulement remarquer que l'-n- n'entraîne pas de différence de signification dans les verbes intransitifs,, mais que dans les verbes transitifs il s'emploie surtout dans les formes avec une première ou seconde personne comme régime et qu'il les distingue, lorsque le sujet transitif est une troisième personne, des formes avec une première ou seconde personne comme sujet transitif et une troisième personne comme régime (1).

Je ne dirai rien des temps composés, au sujet desquels il n'y a pas grand chose à relever, et je ne ferai, pour un motif analogue que glisser sur la formation des modes. Deux modes sont bien caractérisés, le subjonctif, qui se tire de l'indicatif par l'adjonction de la particule -n, et l'optatif ou potentiel, qui se distingue de l'indicatif par l'adionction. immédiatement après le thème verbal, de l'élément -ke (2). Néanmoins l'imparfait du potentiel est privé de l'-n, marque de l'imparfait del indicatif (3), et dans la troisième personne ce n'est pas z- qui sert d'initiale, mais l-, que l'on rencontre encore dans d'autres modes. Le votif, usité seulement dans des dialectes basques-français, prend en avant un ai-, mais est pour le reste parfaitement semblable de structure avec l'imparfait de l'indicatif, sauf l'absence de l'-n et sauf l'l- de la troisième personne qui vient d'être mentionné. La même formation, sauf que la conjonction ba-, si, remplace le préfixe ai-, sert de suppositionnel dans tous les dialectes; mais on emploie aussi avec le même sens des formes ordinaires du présent et de l'imparfait, précédées de ba-. Il faut se garder de confondre ce ba- suppositionnel avec ba- (bai-) affirmatif, qui imprime une emphase particulière aux formes verbales. L'impératif n'a pas de signe spécial, mais à la troisième personne singulière et plurielle se trouve dans les transitifs et les intransitifs un préfixe b-. évidemment en rapport avec le pronom possessif bere. Du reste l'impé-

<sup>(1)</sup> Comp. Schuchardt, Baskische studien I, p. 5 et suiv.

<sup>(4)</sup> Sur le -te équivalent de -ke comp. W. J. van Eys, Grammaire comparée des dialectes basques, p. 225, 399, et sur l'emploi de formes potentielles comme futur et conditionnel l. c., p. 151 et suiv., 158 et suiv., 167 et suiv., 376 et suiv., 309.

<sup>(3)</sup> On a dérivé, de formes de l'imparfait comme *nuke*, j'aurais, *nintzake*, je serais, des prétérits *de seconde* puissance signalés par *-an (nukean*, j'aurais eu, *nintzakean*, j'aurais été).

ratif ne se distingue pas de l'indicatif dans les verbes intransitifs (1) et l'impératif des transitifs se reconnaît dans les formes ordinaires avec régime de la troisième personne incorporé par la présence seulement virtuelle de ce régime.

J'aurai il m'arrêter plus longtemps aux éléments indicatifs des personnes dans la conjugaison. La première personne singulier se désigne de deux manières, soit par le moyen d'un préfixe n- (na-), qui dans certains cas fonctionne comme transitif, dans d'autres comme intransitif; elle est sans doute identique avec le pronom personnel ni ou a du moins une grande affinité avec lui; en second lieu cette personne se désigne par le moven d'un suffixe -t, dont, nous avons déjà constaté la fonction transitive, mais qui s'emploie en outre, sous la forme de -t(a)-, -da-, comme élément datival. L'origine de ce suffixe est entièrement inconnue; pourtant, si l'on tient compte de la ressemblance qui existe entre quelques pronoms basques et sémitiques, il sera peut-être permis de penser à l'hébreu -ti et à l'arabe -tu. Pour la seconde personne singulier le basque a un préfixe: h(a)-, qui s'emploie pour le masculin et pour le féminin, et un suffixe -k, exclusivement masculin, que remplace pour le féminin le suffixe -n. La répartition du h(a)- et du -kentre les différentes formes est la même que pour pour n(a) et -t pour la première personne; mais quand le -k(-) est venu se placer avec une fonction dativale entre deux voyelles, la plupart des dialectes l'ont expulsé, ce qui il fait perdre sa clarté primitive à mainte forme verbale. Vu que le *k* basque a généralement passé au *h* au commencement des mots, mais qu'il il subsisté au milieu ou à la fin d'un mot (2), ou admettra avec sécurité que h- et -k se trouvent en rapport étroit entre eux et avec le pronom personnel hi (de \*ki). Je ne sais que dire du suffixe féminin -n (3). Quant à la première et à la seconde personne pluriel, dont les pronoms indépendants sont gu et zu(ek), le basque emploie comme préfixes transitifs et intransitifs les abréviations g- et z-, et comme suffixes transitifs et dativaux les formes complètes gu et zu. Je ferai remmarquer en passant que la distinction, faite dans plusieurs langues de l'Amérique, tant pour le pronom indépendant que pour la conjugaison, entre une première personne pluriel inclusive

<sup>(1)</sup> Les formes *aizen, zare(te)n,* employées comme impératif, ne se distinguent de l'indicatif que par la particule -n placée à la fin, et ont donc le caractère de formes subjonctivales.

<sup>(2)</sup> Voy. mes Beiträge, etc., p. 85 et suiv.

<sup>(3)</sup> L'hypothèse de Schuchardt (Baskische studien I, p. 8, 76) me semble invraisemblable.

et une exclusive, est inconnue dans le basque. Je passe à côté les pluralisations de g- et de z- (-zu), qui sont en partie superflues et en partie réclamées par l'emploi du pluriel par forme de politesse, et j'en viens aux éléments pronominaux de la troisième personne, qui ne participent. pas au parallélisme que présentent la première et la seconde personnes. Outre le b- dans l'impératif, dont la fonction est aussi bien transitive qu'intransitive, et dont le possessif bere, suus, est une forme génitivale, et outre le z- de l'imparfait, à côté duquel on rencontre un l- en dehors de l'indicatif, le basque possède encore un préfixe d(a)-, fonctionnant exclusivement comme intransitif, lequel, il est vrai, n'est plus en usage comme pronom indépendant, mais que je me sens la liberté de retrouver dans le petit mot da, qui sert de copule de la troisième personne et qui s'est uni paradigmatiquement avec des formes de izan. C'est là un exemple de pronom devenu copule (1). L'élément datival de la troisième personne, -o (-), n'a pas été suffisamment expliqué, mais Schuchardt nous a fait voir dans les variantes -ko(-), -ka(-), -yo(-), -io(-), des combinaisons avec le signe du datif découvert par Vinson, -ki-, avec -o(-) (2). Ce -ki- (-i-), qui sonne fortuitement comme le (-)ki- employé par les Dakotas d'une manière analogue (3), s'unit aussi avec des éléments dativaux de la première et de la seconde personnes, et c'est un nouveau mérite de Schuchardt d'avoir reconnu le même -ki- dans l'i de ces formes verbales qui renferment un dativus ethicus pléonastique (4). Les Basques n'ont point de formes spéciales pour le pluriel de la troisième personne, mais, tant le d- que l'-o(-) peuvent par l'adjonction d'un signe du pluriel à la forme verbale prendre la fonction du pluriel. De la combinaison de o(-) avec le signe du pluriel -te(-), qui a donné -ote( est sortie, par l'élimination de la dentale et la contraction des voyelles, la forme abrégée -e(-) (5). Il me semble superflu de passer avec vous en revue un à un les divers exposants du pluriel qui concourent à la conjugaison (6); mais je ferai remarquer que le signe -k, que nons avons vu servir à la déclinaison, ne se présente plus dans la flexion verbale. Dans le dakota, qui du reste présente tant de points d'analogie avec le basque, un signe du pluriel unique sert pour les noms, les pronoms et les éléments

<sup>(1)</sup> Comp. A Trombetti 1. c., p. 136 et suiv.

<sup>(2)</sup> Voyez F. Ribary-J. Vinson, Essai sur la langue basque, p. 109 et suiv., 113, et H. Schuchardt, Baskische studien I, p. 27 et suiv.

<sup>(3)</sup> Voy. S. R. Riggs 1. c., p. 22.

<sup>(4)</sup> H. Schuchardt, Baskische studien I, p. 59 et suiv.

<sup>(5)</sup> Museum, XI, col. 28 et suiv.

<sup>(6)</sup> Camp. à ce sujet H. Schuchardt, Baskische studien I, p. 32.

personnels de la conjugaison (1). Les Dakotas ont une forme spéciale seulement pour la troisième personne pluriel comme régime (2).

Quelque éclectique qu'ait nécessairement dû rester cette esquisse de la grammaire basque, je veux avant de terminer signaler un détail de la conjugaison qui exerce une grande influence sur la structure des phrases. Il s'agit de la faculté de transformer, par l'adjonction à la fin de la conjonction -n, toutes les formes du verbe fini en phrases secondaires relatives, lesquelles sont traitées comme des substantifs et se déclinent de la manière ordinaire (3); cette faculté jointe à l'incorporation du régime direct et du régime éloigné dans la forme verbale, donne au basque une concision d'expression qui n'est, égalée par aucune langue de l'Europe occidentale; la concision serait plus grande encore, si la lente et lourde conjugaison périphrastique ne remplaçait pas de plus en plus la conjugaison forte.

(Traduit du hollandais)

- (1) S. H. Riggs l. c., passim.
- (2) S. R. Riggs, l. c., p. 14.
- (3) Le locatif des formes en -n sert de gérondif, fonction que peuvent aussi remplir les formes verbales par l'adjonction de la particule -la, ou de son dérivé -la-rik. Toutefois -la remplit aussi la fonction de notre conjonction que. On dérive un troisième gérondif de l'adjectif verbal en y ajoutant à la fin le petit mot eta (-tu, -da), qui signifie et.

